



## Vaccins : l'agglo...

[jean-marc.rosigni@ardenne-metropole.fr](mailto:jean-marc.rosigni@ardenne-metropole.fr)

Comme elle l'a déjà fait avec le succès que l'on sait durant la 2<sup>e</sup> quinzaine de [décembre](#), avec l'ouverture de huit centres de dépistage qui ont permis à des milliers de personnes de se faire tester avant les fêtes de fin d'année, Ardenne Métropole s'apprête à mettre ses moyens humains, techniques et logistiques au service de la campagne de vaccination qui va entrer ce lundi 18 janvier dans sa deuxième phase. Après notamment les seniors résidant en Ehpad et certains personnels de santé, ce sont cette fois nos aînés, en l'occurrence les plus de 75 ans, qui vont pouvoir bénéficier d'une injection de vaccin anti-covid. Concernant le territoire de l'agglo, deux centres de vaccination étaient initialement prévus, hébergés par les hôpitaux de Charleville-Mézières et Sedan.

## ...dans les starting-blocks

[jean-marc.rosigni@ardenne-metropole.fr](mailto:jean-marc.rosigni@ardenne-metropole.fr)

Ardenne Métropole a donc indiqué aux services de l'État et à l'Agence régionale de santé qu'elle se trouvait en capacité d'ouvrir huit autres de ces centres, en fournissant pour chacun d'entre eux, avec le concours des communes membres, le mobilier, les outils informatiques, un réfrigérateur et la signalétique, sans oublier les agents nécessaires à la gestion de ces salles, notamment pour tout ce qui concerne l'aspect administratif. Nos interlocuteurs ont opté pour une montée en puissance progressive, avec donc deux [nouveau](#) centres qui seront opérationnels en tout début de semaine prochaine, à la salle des fêtes de Vrigne-aux-Bois et au Coséc de Villers-Semeuse. En parallèle, l'agglo étudie les différentes possibilités qui permettraient d'assurer le transport des plus de 75 ans vers ces centres de vaccination.

## Adaptation

[anne-helene.carre@ardenne-metropole.fr](mailto:anne-helene.carre@ardenne-metropole.fr)

L'une des plus remarquables qualités de l'espèce humaine est sa faculté d'adaptation. Vous le constatez chaque jour en endurant par exemple le port d'un masque pendant des heures, ce qui s'apparentait à une [mission impossible](#) à l'orée de l'hiver... Il en va de même pour nos modes d'organisation collectifs. Exemple avec les conseils communautaires en visio. Des conseils à rallonge, chaque élu devant voter lors de chaque rapport, avec à la clé un petit quart d'heure d'échanges légalement indispensables, mais, avouons-le, un tantinet soporifiques... Mais ça, c'était avant ! L'agglo s'est en effet dotée d'un système de vote électronique qui permet aux élus de faire entendre leur voix avec un gain de temps appréciable. Bravo pour cette adaptation !

## Numbeur oïne

[julie.diels@ardenne-metropole.fr](mailto:julie.diels@ardenne-metropole.fr)

Notre office de tourisme communautaire s'est offert un joli cadeau de Noël, il y a quelques jours. Ses responsables ont en effet appris que leur OT (comme on l'appelle dans l'intimité) venait d'être classé par les services de l'État en catégorie 1, ce qui lui permet donc d'accéder à l'élite des offices de tourisme hexagonaux. Une récompense qui vient saluer le travail effectué par toute l'équipe de cette structure, tant en interne qu'en externe, afin de proposer des services toujours plus performants à la clientèle touristique. Le format de la Lettre hebdo ne permet pas d'énumérer les 19 critères pris en compte pour établir ce classement, mais sachez que ce [dernier](#) est valable pour une durée de 5 ans. Ce qui laisse tout le temps nécessaire pour trouver encore de nouvelles améliorations !